

129838-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection – Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction du bâtiment BRIFFAUT COMMUN et la réhabilitation partielle des bâtiments BRIFFAUT A et B à Valence (26)
OJ S 38/2026 24/02/2026

Avis de concours
Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Soderec - Université Grenoble Alpes (38)
Adresse électronique: mwawrzyniak@lasoderec.com
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Enseignement

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction du bâtiment BRIFFAUT COMMUN et la réhabilitation partielle des bâtiments BRIFFAUT A et B à Valence (26)

Description: Le marché de maîtrise d'oeuvre porte sur la construction du bâtiment BRIFFAUT COMMUN et la réhabilitation partielle des bâtiments BRIFFAUT A et B à Valence (26). Le bâtiment BRIFFAUT COMMUN constituera un nouveau pôle de centralité pour le campus, à proximité du restaurant du CROUS. La surface utile de construction neuve est d'environ 1400m². La surface utile réhabilitée est d'environ 1500 m². L'opération se déroulera en site occupé, et le phasage de la réhabilitation devra en tenir compte, notamment avec des travaux en période estivale. --- Le marché comprendra une mission de base au sens des articles L. 2431-3 et R.2431-4 du code de la commande publique, et sera le cas échéant étendu à des éléments de mission complémentaires. L'exécution du marché débutera par l'élément de mission avant-projet. L'élément de mission esquisse est réalisé dans le cadre du concours de maîtrise d'oeuvre

Identifiant de la procédure: c4a93045-7dd8-4fa2-9866-422795b3ab13

Identifiant interne: UGA-MOE-Briffaut

Type de procédure: Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: La présente consultation a pour objet un concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction du bâtiment BRIFFAUT COMMUN et la réhabilitation partielle des bâtiments BRIFFAUT A et B à Valence (26). Il est en premier lieu organisé un concours au sens de l'article L.2125-1 2° du code de la commande publique. Il s'agit d'un concours restreint organisé dans les conditions des articles R.2162-15 à R.2162-21 du code la commande publique qui s'achève par le choix d'un ou plusieurs lauréats. Le marché de maîtrise d'oeuvre sera ensuite négocié, avec le ou les lauréats du concours, en application des articles R.2122-6 et R.2172-2 du code de la commande publique.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: 38 Rue Barthélémy de Laffemas

Ville: VALENCE

Code postal: 26000

Subdivision pays (NUTS): Drôme (FRK23)

Pays: France

Informations complémentaires: En application de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, chaque candidat devra être ou comporter un architecte ou une société d'architecture susceptible d'exercer en France en application de ladite loi.

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Le montant de la prime est de 35 000 euros hors taxes par candidat. Néanmoins, sur proposition du jury, cette prime pourra être réduite ou supprimée pour les candidats dont les prestations ne seraient pas conformes au règlement de concours, ou ne répondraient pas de manière sérieuse aux objectifs, besoins, exigences et contraintes de l'opération. La prime sera versée dans un délai de 30 jours à compter de la désignation du ou des lauréats du concours. En cas de groupement, elle sera versée au mandataire du groupement qui se chargera de sa répartition éventuelle. --- D'éventuelles questions administratives et techniques peuvent être posées par les opérateurs économiques. Elles sont exclusivement posées à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr> . Ces questions peuvent être posées par les opérateurs économiques au plus tard 14 jours calendaires avant la date limite de réception des candidatures. Les réponses seront envoyées à l'ensemble des opérateurs économiques par le biais de l'adresse d'identification indiquée sur la plateforme. Les réponses aux questions écrites seront diffusées simultanément à tous les candidats (au mandataire en cas de groupement) au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de réception des candidatures. Il ne sera répondu à aucune question autre que celles posées par écrit. Tous les échanges avec l'acheteur durant la consultation et après la remise des candidatures jusqu'à la notification/achèvement de la procédure se font via le profil dématérialisé de l'acheteur. Aucun échange par mail ou téléphone n'est admis durant ces périodes

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction du bâtiment BRIFFAUT COMMUN et la réhabilitation partielle des bâtiments BRIFFAUT A et B à Valence (26)

Description: Le marché de maîtrise d'œuvre porte sur la création du bâtiment BRIFFAUT COMMUN et la réhabilitation ponctuelle des bâtiments BRIFFAUT A et B, sur le campus Briffaut de Valence (26). Le bâtiment BRIFFAUT COMMUN accueillera, en vue du développement des formations du Département des sciences Drôme Ardèche (DSDA), un learning center, des locaux pédagogiques pour le Master Ingénierie Nucléaire, et des espaces de vie étudiante, totalisant une surface utile d'environ 1400m². Ses abords extérieurs seront également traités. Dans le bâtiment BRIFFAUT A, la réhabilitation permettra la création d'un

escalier de secours complémentaire, de salles de TP (danse, sciences), de salles de TD, et de locaux administratifs, ainsi que l'amélioration de la Qualité d'air intérieure (QAI) et de la performance énergétique des 2 amphithéâtres, totalisant environ 1200 m². Dans le bâtiment BRIFFAUT B, la réhabilitation permettra l'amélioration de la Qualité d'air intérieure (QAI) et de la performance énergétique de l'amphithéâtre, pour une surface d'environ 300m². Bien qu'aucune exigence ou labellisation environnementale spécifique ne soit formellement imposée dans le cadre du projet, il est attendu une réflexion globale et vertueuse en matière de qualité environnementale du bâti, notamment au regard des objectifs suivants : Sobriété énergétique : grâce à la conception d'une enveloppe performante, pour réduire les besoins en chauffage et prioritairement, favoriser la conception d'un Learning center et des espaces étudiant comme espace refuge estival, garantissant un bon confort d'été, en limitant les systèmes actifs ; et Réduction de l'empreinte carbone : privilégier dans les choix architecturaux, techniques et constructifs l'utilisation de matériaux sains et filière bas carbone. L'opération se déroulera en site occupé, et le phasage de la réhabilitation devra en tenir compte, notamment avec des travaux en période estivale.

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Valence

Code postal: 26000

Subdivision pays (NUTS): Drôme (FRK23)

Pays: France

5.1.6. Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description du critère de sélection: Le candidat devra justifier, dès le stade de la candidature, posséder lui-même des compétences en matière d'architecture, de structure et de fluides car il ne sera pas admis que les tâches essentielles du marché de maîtrise d'œuvre correspondant à ces compétences soient entièrement sous-traitées. Le candidat devra également justifier, dès le stade de la candidature, disposer de compétences en matière de qualité environnementale du bâtiment (QEB), d'acoustique en ERP d'enseignement, et de paysage, qui pourront être apportées dans le cadre de la sous-traitance. Les autres compétences nécessaires à l'exécution de la mission pourront également être apportées ultérieurement dans le cadre de la sous-traitance. --- Il est précisé qu'aucun opérateur économique ne devra figurer dans plusieurs candidatures en tant que candidat individuel ou en tant que membre d'un groupement, sous peine d'élimination de tous les candidats concernés. Cette interdiction ne s'applique pas aux sous-traitants. --- Les critères de sélection des candidats sont : - Les capacités économiques et financières appréciées au vu du chiffre d'affaires ; - Les capacités techniques et professionnelles appréciées au vu des moyens humains, des références de contrats de maîtrise d'œuvre et de la qualité architecturale des réalisations correspondantes. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3
La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Adéquation des prestations au programme, au dossier de la consultation et à la réglementation

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualité de l'architecture

Critère:

Type: Qualité

Description: Compatibilité avec la part affectée aux travaux de l'enveloppe financière prévisionnelle

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Les critères ci-dessus constituent les critères d'évaluation des projets par le jury. Ils seront complétés par des critères de choix de l'attributaire, en cas de désignation de plusieurs lauréats.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Modalités de sélection du concours:

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur: non

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 27/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Grenoble

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - Référé précontractuel en application des articles L 551-1 et suivants, R 551-1 et suivants du CJA ; - Référé contractuel en application des articles L 551-13 et suivants, R 551-7 et suivants du CJA ; - Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " CE n°358994 du 4 avril 2014.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Grenoble

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Soderec - Université Grenoble Alpes (38)

Numéro d'enregistrement: 13002139700018

Adresse postale: Université Grenoble Alpes, représentée par son mandataire La Soderec
Ville: Lyon
Code postal: 69003
Subdivision pays (NUTS): Rhône (FRK26)
Pays: France
Adresse électronique: mwawrzyniak@lasoderec.com
Téléphone: +33 478387460
Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>
Adresse URL pour l'échange d'informations: <http://www.lasoderec.com>
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Tribunal administratif de Grenoble
Numéro d'enregistrement: 17380005300014
Adresse postale: 2 Place de Verdun Boîte Postale 1135
Ville: Grenoble Cedex
Code postal: 38022
Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)
Pays: France
Adresse électronique: greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Téléphone: +33 047642900
Adresse internet: <http://grenoble.tribunal-administratif.fr>
Rôles de cette organisation:
Organisation chargée des procédures de recours
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 2f628e3c-1f10-44ef-bd4b-567f0e1845f5 - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de concours
Sous-type d'avis: 23
Date d'envoi de l'avis: 23/02/2026 14:50:33 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 129838-2026
Numéro de publication au JO S: 38/2026
Date de publication: 24/02/2026